

## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : OCCUPATION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE LEGUMES**

La commune de Saint-Trivier-de-Courtes a été sollicitée pour l'installation et l'exploitation d'un distributeur automatique de légumes, sur la place du collège.

Le présent avis vise à recueillir toute manifestation d'intérêt concurrente.

### **Conditions de la mise à disposition du domaine public**

L'emplacement mis à disposition est d'une surface approximative de 1,50m<sup>2</sup> situé côté sud de l'abribus, place du collège à Saint-Trivier-de-Courtes.

Cet emplacement est destiné à l'installation et l'exploitation d'un distributeur automatique de légumes.

Il fera l'objet d'une redevance annuelle de :

- ✓ 200 € TTC pour l'occupation du domaine public,
- ✓ 650 € TTC pour le forfait électrique.

Il est précisé que le preneur devra s'acquitter des frais supplémentaires qui pourraient être nécessaires à l'exercice de son activité (internet, assurance, eau ...)

*Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez manifester votre intérêt, vous devez déposer un dossier de candidature, au plus tard le 3 avril 2024. Tout dossier déposé au-delà sera rejeté.*

### **Constitution du dossier de candidature et déroulement de la procédure**

Ce dossier devra comprendre une présentation détaillée du projet permettant à la commune de Saint-Trivier-de-Courtes d'appréhender la qualité de l'activité proposée.

Il sera composé :

- ✓ D'un descriptif des services proposés,
- ✓ D'un acte de candidature comportant une présentation du candidat avec une description de son parcours professionnel et/ou de ses références en matière d'activité commerciale.
- ✓ Un extrait KBIS ou extrait du répertoire des métiers, (ou tout autre document équivalent) de moins de 3 mois du candidat,
- ✓ Une attestation d'assurance couvrant les dommages aux biens, mais également sa responsabilité civile pour tous les risques locatifs ainsi que les risques de vol, incendie, explosion, détérioration mobilière ou immobilière, accidents.

Le dossier complet doit être adressé soit :

- Par courrier à la mairie : Commune de Saint-Trivier-de-Courtes - III grande rue - 01560 Saint-Trivier-de-Courtes,
- Par mail à l'adresse [mairie@stdc.fr](mailto:mairie@stdc.fr)

Après sélection de l'occupant, une convention d'occupation du domaine public sera conclue entre ce dernier et la commune de Saint-Trivier-de-Courtes.

*Publicité préalable pour une occupation du domaine public conformément aux dispositions de l'article L.2122 du code général de la propriété des personnes publiques.*